

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONTESSORI DIEPPE INC.	Numéro de permis 2016119	Date d'inspection Le 16 novembre 2022	
Nom de l'établissement Après-classe Montessori Dieppe After School		Numéro de téléphone (506) 854-8484	
Adresse 3-299 rue Champlain Dieppe NB E1A 1P2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah MacDougall		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	14 nov. 2022	
Commentaires : L'administrateur indique que les employé(es) à temps partiel en question feront leurs cours de secourisme dans les prochains mois. Ces derniers ne seront pas laissés seuls avec les enfants entretemps. Ceci sera vérifié lors d'une inspection de surveillance.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	14 nov. 2022	
Commentaires : L'administrateur indique que les employé(es) à temps partiel en question feront leurs cours de secourisme dans les prochains mois. Ces derniers ne seront pas laissés seuls avec les enfants entretemps. Une copie du certificat sera placée au sein des dossiers des employés une fois le cours complété. Ceci sera vérifié lors d'une inspection de surveillance.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : g) de transporter ou d'assurer le transport de l'enfant.	27(g)	10 nov. 2022	16 nov. 2022
Commentaires : Toute information fut indiquée au sein des dossiers d'enfants vérifiés. La lacune est maintenant conforme.			

### Commentaires généraux

Aucun enfant ne fut présent sur les lieux lors de l'inspection de suivi.

original signé par  
Sarah MacDougall

Le 16 novembre 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Shari Cormier

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 novembre 2022

---

Date